Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260519-N10CC190526-DE

Délibération du conseil communautaire
N°10-CC190526

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai à 18 heures, le conseil communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle « La Belle Etoile » à Rohan, sous la présidence de Soizic PERRAULT.
Le conseil communautaire est composé de 55 conseillers communautaires conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 17 octobre 2025.

Etaient présents : Jean GUILLOT et Gaëlla AUBRY-BELNA de Bréhan ; Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN et Corinne HAQUIN de Cléguérec ; Daniel AUDO et Marie-Thérèse JEHANNO de Crédin ; Jean-Yves QUENTEL de Gueltas ; Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON et Benoît LEGRAND de Guern ; Laëtitia BRIZOUAL de Kerfourn ; Arnaud DAVID de Kergrist ; Jean-Jacques VIDELO et Emmanuelle GUEVELLO-COUDERT du Sourn ; Olivier GUEGAN et Anne-Claire RESCOURIO de Malguénac ; Jean-Pierre LE PONNER et Véronique BLANDEL de Neulliac ; Lionel ROPERT, Claudine LE GARGASSON et Guillaume DUVAL de Noyal-Pontivy ; Luc BOVANI et Nadine LEVEQUE de Pleugriffet ; Soizic PERRAULT, Philippe JOUBAUD, Caroline JEGADO, Roger BERNON, Albane STEPHAN, Alexandre DESHAYES, Julie LEBEL, Frédéric MAGUET, Jacqueline BOLLE-JESUS, Laurent TELLIER, Marcel TARTARY, Sabine BRESSON, Paul LE GUERNIC et Jean-Jacques MERCEUR de Pontivy ; Bernard LE BRETON de Radenac ; Cédric JOSSO de Réguiny ; Christophe JOUANNO et Anne-Lise CARRO de Rohan ; Guy GAUTIER de Saint-Aignan ; Anne LE BORGNE de Sainte Brigitte ; Lorène BERRONE de Saint-Connec ; Claude-Albert LE BRIS et Magalie GAUTIER de Saint-Gérand-Croixanvec ; Claude VIET et Carole SCHNAIDERMAN de Saint-Gonnery ; Laurence MARIVAIN et Christian GUILLEMET de Saint-Thuriau ; Laurent GANIVET de Séglien ; Olivier CONSTANT de Silfiac.
Absentes excusées ayant donné pouvoir : Alicia LE MOING de Pontivy à Caroline JEGADO ; Claudine GICQUEL de Radenac à Bernard LE BRETON ; Lydia DESMARES de Réguiny à Cédric JOSSO.

Désignation des représentants au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Vu l'article L123-4-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;
Vu l'article R123-29 du Code de l'action sociale et des familles ;
Vu la délibération n°08-CC21.04.26 du 21 avril 2026 fixant le nombre d'administrateurs du Conseil d'administration du CIAS ;
Vu la délibération n° 09CC190526 du 19 mai 2026 décidant de recourir à un scrutin de liste pour l'élection des 12 représentants du Conseil communautaire au Conseil d'administration du CIAS ;

La Présidente rappelle que l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale élit ses représentants au conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale au scrutin majoritaire à deux tours. Il a déterminé au préalable qu'il s'agit d'un scrutin de liste.

La Présidente propose en séance une liste composée de 12 membres et sollicite l'assemblée pour savoir s'il y a d'autres listes candidates.

1 seule liste présentée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

☞ **de procéder à un scrutin public ;**

☞ **de désigner les représentants de Pontivy Communauté qui siègeront au conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale .**

Sont désignés :

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260519-N10CC190526-DE

Daniel AUDO
Véronique BLANDEL
Sabine BRESSON
Laëtitia BRIZOUAL
Lydia DESMARES
Emmanuelle GUEVELLO-COUDERT
Christophe JOUANNO
Bernard LE BRETON
Maryvonne LE FORESTIER
Lionel ROPERT
Carole SCHNAIDERMAN
Albane STEPHAN

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

La Présidente,
Soizic PERRAULT

Le Secrétaire de séance,
Claude VIET



Pontivy Communauté

